

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT**

Arrondissement de St-Malo

BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME



Littoral du département d'Ille et Vilaine

**SERVITUDE DE PASSAGE
APPROBATION DU TRACE MODIFIE**

COMMUNE DE ST SULIAC

NOTICE EVALUATIVE

N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIECE
	J.M. SEVIN DESSINATEUR		E
B. E. M. M. LOUTREL Chef de Section Principal des TPE	ARRONDISSEMENT de ST MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées	DIRECTION DEPARTEMENTALE J.J. LEFEBVRE Ing en Chef Ponts et Chaussées	
Saint Malo le 16 AOUT 1982 Signé : M. LOUTREL	Saint Malo le 18 AOUT 1982 Signé : Y. GAUTHIER	Rennes le	

NOTICE EVALUATIVE

1 - Réalisation d'un sentier piétonnier.....	51 000 F
2 - Construction d'escaliers taillés dans le sol et consolidés.....	15 000 F
3 - Signalisation de sécurité.....	7 000 F
	<hr/>
Total.....	73 000 F
	<hr/>

PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE



VU pour être annexé à mon arrêté

30 AOUT 1982

Le Préfet, Commissaire de la République
Pour le Préfet, Commissaire de la République
et par délégation, le Chef de Bureau

nlc

Monique Le Corvaisier